

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2011

DEBUT DE SEANCE : 20 heures 30

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Jean Pierre Lalie, Lucien Larrive, Thierry Léoquet, Sophie Roche, Mme Véronique Rolland – Ben Amara , François Venon, Jean Paul Tournadre

Absents non excusés : Madame Delphine Quintard, Monsieur Stéphane Pomeyrol

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de séance du 30 juin 2011.

Dégâts occasionnés par l'orage du 31 août 2011

Madame le Maire relate les différents dégâts occasionnés par l'orage de grêle survenu le 31 août 2011 de 18 h 45 à 22 h 30. Dès le lendemain, une visite de la commune a permis de constater que le Pont de Boussac, très dangereux, devait être interdit à la circulation, que celui de Ruzolles devait être sécurisé et que de façon générale, toute la voirie communale avait été endommagée par l'érosion due au ravinement. Un courrier a été adressé à Monsieur le Préfet du Cantal afin de solliciter l'examen de notre dossier afin que notre commune soit reconnue en zone sinistrée au titre des catastrophes naturelles. Madame le Maire signale qu'aucune réponse n'est parvenue à ce jour.

L'étude du dossier de réfection de ces ouvrages établi par la DDT est ensuite abordée ; des devis seront demandés à plusieurs entreprises.

Travaux aux pistes

Madame le Maire fait part de l'achèvement des travaux sur les pistes et note qu'il n'y a pas eu de trop fortes dégradations avec l'orage.

Travaux à l'appartement de la Mairie

Les travaux sont maintenant terminés, l'appartement peut être mis en location. Une nouvelle annonce devra être envoyée dans les médias.

Toiture du four de Chasternac

La réfection a été réalisée par l'entreprise Rigal de Mauriac

Lutte contre les campagnols terrestres

Monsieur Jean-Paul Tournadre est nommé président du GDON de Saint Bonnet de Salers, une période sera définie afin d'entreprendre la destruction des campagnols terrestres.

Demandes d'utilisation de la salle polyvalente

L'association « La Pastourelle » a sollicité l'occupation de la salle polyvalente afin d'y faire un repas. Les Pompiers de Salers ont fait la même demande pour organiser un concours de belote en octobre. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de prêter gratuitement la salle polyvalente à ses associations voisines.

Mise à disposition de la grange communale

Madame le Maire rappelle que par délibération du conseil municipal du 27 mai 2010, il avait été décidé de mettre à disposition la grange communale à Madame Albane de Lestrade épouse Bizard afin d'y entreposer du mobilier. Cette dernière a sollicité Madame le Maire afin de renouveler cette mise à disposition pour une année.

Le conseil municipal accepte cette requête et décide de fixer le prix à 2 300 €, par 6 voix pour et 3 voix contre.

Illuminations de Noël

Monsieur Jean-Pierre Lalie informe l'assemblée de la livraison des décorations de Noël.

Réparation de la pendule comtoise

Madame le Maire communique le devis de Mr Marc Wibaux, horloger à Chaussenac, qui propose de remettre en état de marche la pendule comtoise de la mairie pour un montant de 346,84 € TTC. Cette réparation sera prévue au prochain budget.

Restauration des registres d'état civil

Madame Felgine a effectué une restauration de qualité des trois registres d'état civil qui lui avaient été confiés.

Travaux au monument aux morts

L'entreprise Lavergne Multis services a effectué un devis pour différents travaux au monuments aux morts. Ceux-ci seront étudiés en 2012.

Fin de la réunion 23 heures 30